

l'anglais l'ordre de se taire, lui défendit de se battre et menaça du poing les deux acteurs. Cette scène improvisée eut un succès de fou rire. Il fallut baisser le rideau; on eut toutes les peines du monde de faire comprendre à ce père en courroux que l'Anglais, son enfant, n'avait point ajouté au rôle dont il était chargé; rien ne put le dissuader, il partit donc bien convaincu qu'il avait évité, grâce à sa présence d'esprit, une scène désagréable provoquée par les deux gamins qui s'étaient mêlés de la conversation.

FAITS DIVERS.

On s'enretenait hier, à la Bourse, de la disparition du sieur N..., huissier, qui, non seulement aurait enlevé des sommes importantes appartenant à ses clients, mais encore mis en circulation un certain nombre de billets suspects.

Mardi 7 février ont eu lieu au polygone de Vincennes plusieurs expériences de tir intéressantes; le commandant Nesler, directeur de l'école, le capitaine Capdevielle et tous les officiers élèves y assistaient; les premiers essais ont eu pour objet la pénétration des balles exposées de Devismes dont se sert M. Jules Gérard pour la chasse au lion en Afrique.

Le but était un caisson garni d'une plaque de tôle à l'intérieur et placé à 40 mètres; douze balles ont été tirées; toutes ont éclaté dans le caisson.

Ensuite on a tiré la carabine des chasseurs à pied, modifiée avec la nouvelle balle du commandant Nesler, à la distance énorme de 800 mètres. 16 balles tirées successivement ont obtenu un but d'un mètre carré seulement, et la moitié de ces balles a touché le centre; c'est là sans contredit la dernière limite de la précision à laquelle il soit possible d'arriver avec une arme à feu portative.

On trouve dans le Sport l'anecdote suivante:

« Depuis le succès obtenu par l'appareil mécanique dont se sert M. Roger pour suppléer au bras qu'il a si malheureusement perdu, des hommes spéciaux s'évertuent à qui trouvera des procédés du même genre et de plus en plus ingénieux. On raconte que l'un d'eux est parvenu à créer un appareil si parfait, que l'œil le plus attentif ne saurait en supposer l'existence là où il est adapté.

On raconte que l'autre jour cet appareil fut essayé sur un invalide manchot, qui s'en servit plus de dix jours avec une incroyable aisance; c'était à croire au miracle. Au bout de ce temps d'essai, on vint réclamer le bras annexé; mais le vieux militaire, qui s'en servait fort bien, ne voulut pas entendre de cette oreille. Il prétendit garder le bras. On insista pour le ravoir; ce fut en vain. La réclamation prit alors un caractère sérieux; on menaça d'employer la force. Ce fut alors que l'invalide outré, dégaina son sabre et se mit sur la défensive.

« J'ai perdu un bras, dit-il, pour défendre celui qui me manque, maintenant je me servirai de celui que je retrouve pour défendre celui qui me reste.

Et notre homme ne voulut pas sortir de son raisonnement. Le bras lui est resté. »

On assure que le sieur Dufloy, instituteur à Sequehart, est mort empoisonné. Nous apprenons que sa femme a été arrêtée, mais nous ignorons quelles charges pèsent sur elle. L'affaire s'instruit. Le sieur Grand, pharmacien, rue Saint-Jean, à Saint-Quentin, qui avait livré le poison, est en fuite depuis que quatre mois.

Un incendie vient de détruire, à Rouen, l'importante manufacture de M. Keitinger. Le feu a commencé à cinq heures du soir; à six heures, la scierie, les magasins, plusieurs autres corps de bâtiment et la maison de maître ne présentaient déjà plus qu'un immense brasier brûlant à ras de terre. La teinturerie, la garancerie et quelques autres bâtiments ont pu être sauvés. Quant aux marchandises, on n'a pu arracher au fléau que quelques pièces de laine. L'établissement était assuré pour 1,400,000.

Voici d'autres détails empruntés au Nouvelliste de Rouen, du 15:

Pendant toute la journée d'hier, un grand nombre d'habitants de notre ville se sont rendus à Lescure pour voir les restes fumants de la manufacture de M. Keitinger, brûlée en partie la veille.

Dans notre récit d'hier, nous donnions approximativement le chiffre des pertes éprouvées par les propriétaires de ce vaste établissement, des renseignements plus précis nous mettent à même de donner aujourd'hui de nouveaux détails sur ce désastre.

C'est bien, comme nous l'avons dit, par une pièce de laine placée sur un rouleau que le feu a commencé. Un bâtiment adjacent et littéralement rempli jusqu'au deuxième étage d'étoffes de coton et de laine est devenu la proie des flammes, sans qu'il fût possible d'en retrouver la moindre trace. C'est de là que l'incendie a gagné la maison d'habitation.

La place occupée par les bâtiments incendiés présentait une superficie de dix-sept cents mètres; et les pertes causées par ce sinistre peuvent s'évaluer de la manière suivante:

Table with 2 columns: Category and Value. Includes Marchandises (600,000 fr.), Mobilier industriel (200,000), Immeubles (250,000), Mobilier personnel (15,000).

Ensemble. 1,065,000 fr.

Comme on le voit, ce chiffre dépasse de beaucoup celui que nous indiquions hier approximativement. Tout était assuré, mais malheureusement il faudra cinq ou six mois au moins avant qu'on ait pu réédifier les bâtiments brûlés, et d'ici là les deux cents ouvriers, qui, chaque jour, trouvaient le travail dans cet établissement, pourront avoir à souffrir.

On écrit de Villers-la-Bonne-Eau (grand-duché de Luxembourg):

« Il n'était bruit depuis quelque temps que d'une bande de malfaiteurs, que l'on dit être pour la plupart des déserteurs prussiens, et qui infestaient les environs de Wiliz et de Donckoltz (grand-duché de Luxembourg); plusieurs personnes avaient été attendues ou dévalisées par ces bandits, lorsque, par un heureux hasard, on vint tout récemment de mettre la main sur quinze d'entre eux.

Deux petits garçons de Hosingen avaient été envoyés dans un village voisin pour y faire une commission; s'étant égarés, ils aperçurent le soir une clarté vers laquelle ils se dirigèrent; mais, arrivés à quelque distance, ils virent à la lisière d'un bois un grand nombre d'hommes à figures sinistres; ils retournèrent précipitamment sur leurs pas et arrivèrent finalement à Hosingen assez avant dans la nuit.

La ils racontèrent ce qu'ils avaient vu, et à la pointe du jour, les habitants des villages environnants ont entouré le bois et ont mis la main sur cette bande, qui se composait de 12 hommes et de deux femmes. Un peu plus tard arriva en diligence un certain individu, que l'on croit être le chef de la bande. Comme on lui demanda où il allait, il répondit que le

terme de son voyage était Hosingen, et comme il ne put exhiber aucun papier, on l'arrêta, et tous ont été conduits sous bonne escorte en lieu de sûreté. (Emancipation belge.)

On écrit des Hautes-Alpes, 5 février:

« Une avalanche a pris un garçon de 15 ans à Méolian, on ne l'a pas encore retrouvé, il faudra attendre le printemps. On mesure ici 2 mètres 65 c. de neige en pleine terre. J'ai voulu visiter le village; en partant de la cime, on rencontre plusieurs galeries que les habitants ont creusées pour communiquer d'une maison à l'autre. En de certains endroits, la neige est accumulée jusqu'à la hauteur de 4 et même 5 mètres.

On a pratiqué des tranchées pour aller aux fontaines; plusieurs maisons ont de la neige à moitié de la hauteur. Aujourd'hui 15 jeunes gens sont partis pour frayer le chemin de la Combe, qui a été envahi par les avalanches. La dernière tombée a cassé les arbres de l'Adoît, les a entraînés de l'autre côté d'un torrent et les a abandonnés sur une hauteur, à 100 mètres du village. Elle peut avoir parcouru 400 mètres environ.

La poussière de neige que produisaient diverses avalanches s'élevait à la hauteur des montagnes et était tellement épaisse, qu'en passant sur le village elle y déterminait une obscurité momentanée, mais complète.

La neige tombait hier à gros flocons, tout le monde était épouvanté; on craint d'être atteint par les avalanches de Côte-France; cependant le temps devient clair et froid; Dieu fasse la grâce qu'il devienne beau!

L'annuaire, pour 1860, vient d'être publié à Rome. Il résulte des renseignements officiels qu'il s'y trouvent consignés qu'on ne compte pas moins de 830 diocèses dans le monde catholique, sans comprendre dans ce chiffre plus de 90 vicariats apostoliques et diverses préfectures.

Le pape Pie IX a créé, à lui seul, plus de 80 diocèses. Sans compter ceux de Hollande et d'Angleterre, il en a créé 11 dans les Etats-Unis, 4 dans l'Amérique du Nord, 2 dans l'Amérique du Sud, 3 dans le Brésil, 1 en Californie, 1 à Terre-Neuve, 1 au Mexique, 2 au Canada, 2 dans le royaume de Naples, 1 en Hongrie, 1 en Toscane; dans les Antilles françaises, les diocèses de la Guadeloupe et de la Martinique, en Afrique, celui de la Réunion; en France, celui de Laval.

Les astrologues du Sultan ont fait paraître à Constantinople le calendrier turc pour la nouvelle année, qui commence au mois de mars. Comme l'astrologie joue encore un certain rôle en Orient, on croit à ses prédictions. Cette fois, l'astrologie du calendrier turc a laissé la place d'un certain vendredi de la nouvelle année en blanc, ce qui cause une grande inquiétude dans la capitale, car cet astrologue est un vieillard du temps du sultan Mahmoud, dont il avait indiqué la mort en 1839 par le même moyen. Les croyants jurent donc que le sultan Abdul-Medjid ne passera pas l'année ou qu'un autre grave événement menace l'Empire.

ON DEMANDE

Un représentant à Roubaix ou à Tourcoing pour une ancienne Société d'assurances mutuelles contre l'incendie. Bonnes remises. — Ecrire franco à Lille, poste restante, à M. RANIEWE, inspecteur. (1806)

que chaque jour de nouveaux interrogatoires, où elle fut confrontée avec la plupart de ses connaissances, et offensée souvent par des personnes encore plus impliquées qu'elle-même dans la prétendue conspiration; mais jamais elle ne les accusa ni les compromit. Dans les premiers jours d'avril, Gerbon, qui remplissait les fonctions du ministère public, lui déclara que l'instruction était terminée et qu'il avait demandé son élargissement, à la condition, cependant, qu'elle obéirait à toute citation judiciaire; mais le régent avait résolu qu'elle serait détenue jusqu'après le 30 mai, délai fixé au baron Feldmans pour comparaître, sous peine d'être jugé par contumace.

A la fin d'avril, elle fut appelée de nouveau devant la cour.

Il est inutile de vouloir nous tromper plus longtemps, lui dit rudement le dros Wachmeister. Voici toutes vos lettres que l'on a saisies chez le traître Feldmans. Avouez-les.

Et le dros en produisit un gros paquet. Mademoiselle Rudenskold, trop fière pour nier qu'elle les avait écrites, les reconnut; elle contesta aux juges le droit de regarder comme preuve convaincante une correspondance privée, en chiffres, et qui ne portait pas d'ailleurs sa signature.

Cette observation ne fit qu'irriter davantage le dros.

« Votre tête tombera! s'écria-t-il; mais le dros, toujours éloquent, veut au moins sauver votre âme corrompue, que vous allez précipiter dans l'abîme; aussi le même ecclésiastique qui a préparé Ankarstrom à la mort vous visitera-t-il, par son ordre, pour réveiller votre cœur endurci. »

Ces paroles blessèrent profondément made-

moiselle Rudenskold; elle parvint cependant à se contenir.

Comme le dros continuait à lui adresser des reproches de plus en plus amers, elle regarda enfin comme un devoir de lui répondre.

« Arrêtez, Excellence; je n'ai écouté que trop longtemps un langage qui avilît votre charge. Je suis appelée à comparaître devant vous pour ma conduite politique, et vous n'avez le droit de m'interroger que sous ce rapport; quant à ma vie privée, je n'en dois compte qu'à Dieu, qui fit dans les cœurs et nous jugera un jour le régent, vous et moi, avec la même justice. »

De ce moment, le procès fut poursuivi avec un redoublement de zèle et de soif de vengeance.

Au vote qui précéda l'arrêt, il y eut dans le sein de la cour une voix de majorité pour l'acquiescement, en sorte que des deux voix du dros dépendait le sort de la prévenue.

Le dros n'était pas satisfait; il désirait qu'il y eût au moins égalité de voix dans la cour. On chargea donc un certain Eidmann, secrétaire de Reuterholm, de se mettre en rapport avec un des membres. Celui-ci se laissa influencer, refusa son premier vote et se prononça pour la peine de mort.

Le but du régent fut donc atteint. Les deux voix du dros suffisaient d'ailleurs pour donner la majorité nécessaire.

La veille du prononcé de l'arrêt, la détenue entendit donner dans le corridor de sa prison l'ordre suivant à la sentinelle:

« Porte cette robe à mademoiselle Rudenskold et dis-lui de la mettre demain quand elle se présentera devant la cour. »

Elle reconnut la voix de Ullholm, qui lui, avait donné souvent des marques d'intérêt, et

elle présuma, lorsque ce soldat lui remit une de ses plus belles robes blanches, que cette attention avait un but.

Elle ne se trompait pas.

Le soir du même jour, Eidmann vint lui dire, par ordre du régent et de Reuterholm, qu'elle pouvait, pour éviter des impressions trop poignantes et les manifestations de la fureur d'un public exaspéré, se dispenser de comparaître devant la cour et qu'il lui serait donné lecture de son arrêt dans sa prison.

Mademoiselle Rudenskold répliqua qu'elle se sentait la force de se présenter devant ses juges. Le lendemain, elle s'habilla avec le plus grand soin. L'infortunée n'avait que vingt-cinq ans!

Escortée de soixante soldats et de quatre officiers, elle monta les trente marches qui conduisaient à la salle d'audience, qui était encombrée d'une foule innombrable.

Quand elle posa le pied sur la dernière marche, tous les assistants ôtèrent leurs chapeaux. Cette marque d'intérêt fut un baume pour son cœur. Au même moment, un jeune inconnu se fit jour à travers l'escorte et lui offrit une rose entourée d'épines et une immortelle; puis il entra dans la foule.

Touchée de ces témoignages de sympathie, elle ne put retenir ses larmes, et elles coulèrent le long de ses joues comme des preuves involontaires de sa reconnaissance.

Aminoff, Ehrenstrom et plusieurs autres accusés se trouvant déjà dans la salle quand elle y arriva; on la conduisit au haut bout de la table, afin de l'exposer à tous les regards.

On lut d'abord l'arrêt de tous les autres condamnés au milieu du plus profond silence de l'auditoire; mais un sourd murmure se fit en

TAXE DU PRIX DU PAIN dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Pain de ménage, Pain de 2e qualité, Pain blanc, Pain de fleur, Les deux pains, Les quatre pains, Les huit pains.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Dimanche 19 février, spectacle à 6 h.:

CARTOUCHE drame en 5 actes.

2. TANT VA L'AUTRUCHE A L'EAU, à-propos militaire mêlé de couplets.

— Lundi 20, à 6 heures:

1. LE SAVETIER DE LA RUE QUINCAMPOIX, Drame en 5 actes.

2. EDGARD ET SA BONNE, comédie en 1 acte.

Prix des places: Première galerie, 1 f. 50 c. - Stalles de parquet, 1 f. 50 c. - Parquet, 1 f. - Amphithéâtre, 75 c. - Parterre, 50 c.

CIRQUE F. LALANNE

Situé Marché au Charbon, à Roubaix.

Dimanche 19 février, à 7 heures 1/2:

LE SPAHIS, épisode de la guerre d'Afrique. UNE FÊTE A PÉKIN, divertissement chinois. LES TROIS CONSCRITS, pantomime. L'ÉCHELLE ENCHANTÉE

Tous les écuyers et les écuyères prendront part à cette belle représentation.

Prix des places: Stalles, 2 f. 50; premières, 1 f. 50; secondes, 1 f.; galeries, 50 c.

Lundi et mardi, représentation.

Classe 1859. — Exonération.

Appel de 400,000 hommes. (Moniteur universel du 4 février 1860.)

L'ÉGIDE

COMPAGNIE D'ASSURANCES

pour la libération du service militaire, RUE DE BONDY, 3, A PARIS.

Cette compagnie se recommande par son heureuse combinaison et la sécurité qu'elle offre aux pères de famille.

S'adresser, pour traiter, à M. LACROIX, directeur, place de Béthune, 6, à Lille.

Et à M. CORNETTE, sous-directeur, rue Impériale, 64, à Tourcoing. (1831)

tendre lorsqu'on arriva à la lecture du sien. Le dros saisit aussitôt son bâton et en frappa trois coups sur la table en ordonnant que l'on fit silence; mais ce fut en vain.

Alors mademoiselle Rudenskold leva la main en portant sur le public un regard suppliant, et le silence se rétablit promptement.

« Elle ne versa pas une larme à la lecture de sa sentence. Lasse de vivre, elle considérait comme un bonheur de mourir.

Le dros engagea ensuite les condamnés à adresser au régent un recours en grâce. Elle déclara aussitôt qu'elle était satisfaite de son arrêt.

A peine était-elle réintégrée dans sa prison, que le factotum de Reuterholm, le secrétaire Eidmann, y entra.

Cette fois, il apportait une lettre du baron Feldmans, que l'on avait saisie, disait-il.

Elle avait été ouverte et le régent avait écrit sur l'enveloppe:

« Que mademoiselle Rudenskold apprenne enfin à connaître le lâche à qui elle s'est sacrifiée. »

A la lecture de cette lettre des plus offensantes pour elle, et où son dévouement pour Feldmans était même tourné en ridicule, elle ressentit de cruelles souffrances. Une sueur froide perla sur son front, et elle serra convulsivement le papier dans sa main; mais, ses yeux tombant sur Eidmann, elle s'aperçut qu'il la considérait avec une secrète joie. Ce fut un trait de lumière. Elle relut la lettre avec plus de calme.

« Eh bien, mademoiselle, lui dit enfin Eidmann, quelle réponse porterai-je au régent? »

(La fin au prochain numéro.)